

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2346 /FIN-

Objet:

Impôt sur les véhicules.

ASTRIDA



1924

TRANSMIS à Monsieur le Chef du Service Provincial
des Finances à USUMBURA, P.V. n° 59 et 60/O.P.J.
Strijbos.- Impôt sur les véhicules.-

Astrida, le 19 septembre 1951.-
L'Officier de Police Judiciaire,
A.STRIJBOS,

12